

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (10): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: L'approvisionnement actuel en munitions de guerre de l'armée de la Confédération du Nord
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

disposant d'une partie de sa cavalerie de réserve organisée comme nous l'avons dit plus haut, avait pu arrêter pour quelques heures du moins la seconde armée prussienne sous les ordres du Prince royal ? Chacun le sait, cette seconde armée ralentie dans sa marche signifiait partie remise.

La bataille de Kœnigsgrätz ne serait-elle pas devenue la conclusion de la guerre et l'anéantissement complet de l'armée autrichienne si, réunissant à une cavalerie puissante une artillerie, des mitrailleuses et une infanterie tout aussi mobile, elle avait dirigé toute ces forces sur les derrières de l'armée autrichienne. Renforcée comme nous le proposons, nous croyons être en droit d'admettre non-seulement que l'équilibre rompu un moment au détriment de la cavalerie serait rétabli, *mais que la cavalerie est plus que jamais destinée à devenir l'arme de l'avenir.*

L'Europe entière est en armes, partout l'on fait des préparatifs surhumains pour une guerre qui sans aucune doute éclatera dans un avenir prochain. Que deviendrons-nous au milieu de ces luttes gigantesques ? Lorsque les armées seront en présence, regretterons-nous d'avoir en temps de paix pris toutes nos mesures pour tenir aussi notre rang ?

Oh ! comme alors nous accorderons moins de valeur à toutes les questions d'économie et comme nous serons heureux d'avoir pu mettre de notre côté toutes les chances de succès.

Des dépenses légitimes n'excluent pas une sage et prudente économie, et quant à nous nous envisageons comme faisant preuve de sagesse l'autorité qui veut s'enquérir jusque dans les plus petits détails de la légitimité des dépenses faites par notre armée. Mais, nous le demanderons avec ardeur et conviction, que la sagesse de ces vues ne risque pas d'arrêter le développement de notre force militaire et de paralyser telle ou telle mesure indispensable au salut de la patrie.

Neuchâtel, le 29 avril 1868.

L. DE PERROT,
lieutenant colonel fédéral.



L'APPROVISIONNEMENT ACTUEL EN MUNITIONS DE GUERRE DE L'ARMÉE DE LA CONFÉDÉRATION DU NORD. (1)

Plusieurs écrivains militaires ont cherché à établir des données sur les quantités de munitions de guerre nécessaires à une armée

(1) D'après la *Gazette militaire de Darmstadt* et le *Journal de l'armée belge*.

destinée à entrer en campagne, en prenant pour base de leurs calculs les chiffres indiquant les munitions d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie consommées par l'armée prussienne pendant la guerre de 1866. Le gouvernement prussien a déjà tenu compte de l'expérience acquise par cette guerre. Il a introduit dans les approvisionnements de l'armée de la Confédération du Nord quelques modifications que nous allons faire connaître.

Rappelons d'abord les chiffres moyens des munitions employées par l'armée prussienne pendant la guerre de 1866.

L'infanterie a consommé en moyenne 7 cartouches par fantassin ; la cavalerie en a employé 5 par cavalier.

En ce qui concerne les munitions pour bouches à feu, la première armée ou armée de l'Elbe, a tiré 87 coups par canon rayé de 4, et 50 coups par canon rayé de 6.

Pour la seconde armée ou armée de Silésie, ces nombres sont de 44 pour les canons rayés de 4, et de 24 pour les canons rayés de 6.

Dans l'armée du Mein, les nombres moyens des coups tirés ont été de 89 par canon rayé de 4, et de 31 par canon rayé de 6.

Nous ne parlerons pas du canon lisse de 12, quoiqu'il y en ait eu près de 350 dans les trois armées que nous venons de citer. Ces pièces ont été supprimées dans l'armée prussienne à cause de leur peu d'efficacité. Elles sont remplacées aujourd'hui par des canons rayés.

Le nombre de coups tirés sur le champ de bataille par chaque homme individuellement a été au maximum de 23 cartouches par soldat. Dans l'artillerie, il y a eu des batteries qui ont tiré jusqu'à 144 coups par bouche à feu.

L'approvisionnement que l'armée prussienne a transporté sur le théâtre de la guerre, abstraction faite des munitions conservées dans les parcs de réserve et les dépôts, se composait :

1^o En cartouches, par fantassin : de 60 cartouches portées par l'homme (20 dans la giberne et 40 dans le havre-sac) ; de 21 1/2 dans le caisson à munitions du bataillon ; de 82 1/2 dans les caissons des parcs (colonnes de munitions) attachés au corps d'armée ⁽¹⁾. Par cavalier : 30 cartouches portées par le soldat ; 25 cartouches pour mousqueton, par soldat de cavalerie légère, et 80 cartouches pour pistolet, par soldat de grosse cavalerie, transportées dans les caissons des parcs.

2^o En munitions pour bouches à feu, par canon rayé de 4 : 156 coups dans les coffres de la batterie ; 70 coups dans les caissons des parcs attachés au corps d'armée. Par canon rayé de 6 : 120 coups

(¹) Le corps d'armée est supposé comprendre 8 régiments d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 3 régiments de cavalerie légère et 3 régiments de grosse cavalerie.

dans les coffres de la batterie ; 98 coups dans les caissons des parcs.

Indépendamment des cartouches mentionnées ci-dessus, chaque fantassin portait vingt enveloppes pour cartouches et un égal nombre de sabots contenant l'amorce fulminante (ces parties de la cartouche devant être fabriquées dans des établissements spéciaux, afin de pouvoir confectionner des cartouches en campagne au moyen de plomb et de poudre seulement).

Le premier changement introduit par suite de l'expérience de la guerre d'Allemagne a été de fixer à 80 au lieu de 60 le nombre des cartouches portées par chaque soldat, et de supprimer les enveloppes et les sabots de réserve.

Les nouveaux caissons à cartouches, construits en 1859 et destinés à remplacer les anciens caissons du système Gribauval, ne comportent que 18 cartouches par homme, par conséquent un peu moins que ces derniers. Il en résulte que la quantité de cartouches transportées par les caissons des bataillons sera diminuée de 3 1/2 cartouches par soldat.

Les caissons d'infanterie et de cavalerie seront à l'avenir séparés des caissons d'artillerie et formeront des parcs distincts. Les neuf parcs attachés à chaque corps d'armée se composeront de 4 parcs d'infanterie et 5 parcs d'artillerie. (Telle est en ce moment la composition des parcs des 9^e, 10^e et 11^e corps d'armée dont les voitures proviennent en grande partie du matériel pris aux Autrichiens dans la dernière campagne).

Des quatre parcs d'infanterie de chaque corps d'armée, deux sont composés de voitures de l'ancien système et deux de voitures du nouveau modèle. Le total de l'approvisionnement de ces parcs s'élève à :

- 71 1/2 cartouches par fantassin.
- 21 » par soldat de cavalerie légère.
- 66 » par soldat de grosse cavalerie.

Il en résulte donc, par rapport à l'ancien approvisionnement des parcs, une diminution de :

- 11 cartouches par fantassin.
- 4 » par soldat de cavalerie légère.
- 14 » par soldat de grosse cavalerie.

En résumé, il y a, d'une part :

Une augmentation de 20 cartouches dans le nombre des cartouches portées par chaque soldat d'infanterie ; d'autre part, on a diminué de 11 cartouches par homme l'approvisionnement des parcs, et de 3 1/2 cartouches par homme l'approvisionnement en cartouches de l'armée

en campagne. Rappelons toutefois que les 20 enveloppes et les 20 sabots de réserve ont été supprimés.

Voyons maintenant les modifications qui ont été apportées à l'approvisionnement de l'artillerie.

La quantité de munitions contenue dans les caissons des batteries n'a pas varié ; mais on a augmenté surtout pour le canon de 4 rayé, le nombre de coups transportés dans les caissons des parcs d'artillerie.

On compte actuellement 112 coups à tirer par canon rayé de 4 dans les 45 caissons et les 12 affûts de réserve du même calibre des parcs des 9 batteries rayées de 4 d'un corps d'armée. On en compte 109 par canon rayé de 6, contenus dans les 40 caissons et les 8 affûts de réserve des 6 batteries de ce calibre.

Il y a donc une augmentation de 42 coups par canon rayé de 4, et de 11 coups par canon rayé de 6.

L'approvisionnement actuel du canon rayé de 4 est par conséquent de 268 coups au lieu de 226 qu'il était lors de la dernière guerre. Par canon rayé de 6, il est de 229 coups au lieu de 218.

Mentionnons, en outre, que l'on a porté de 12 à 20 le nombre des affûts de réserve d'un corps d'armée. De ces 20 affûts, 12 sont pour canon rayé de 4, et 8 pour canon rayé de 6.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur les données statistiques relatives à la consommation des munitions de guerre dans la campagne de 1866, que nous avons signalées ci-dessus, on verra que, malgré le petit nombre de cartouches employées par l'infanterie, on a augmenté au lieu de diminuer l'approvisionnement de cette arme.

On doit considérer cette mesure comme un acte de prudence, attendu que l'on ignore complètement ce qui se passera, si un jour une guerre nouvelle éclate, et si, comme tout le fait supposer, la lutte a lieu de part et d'autre avec des fusils se chargeant par la culasse, ce qui n'était pas le cas dans la guerre de 1866.

Une considération qui n'a, du reste, pas été sans influence sur les mesures prises par le Département de la guerre en Prusse, c'est que malgré l'introduction du fusil Chassepot, la France a augmenté sensiblement l'approvisionnement en cartouches de l'infanterie. Chaque soldat français porte sur lui 100 cartouches, indépendamment de celles contenues dans les caissons.

En ce qui concerne les munitions de l'artillerie, l'expérience de la dernière guerre a démontré la nécessité de les augmenter d'une manière notable, et c'est ce qui a eu lieu effectivement.

